

## Une enquête ADMICAL / ASMEP-ETI / CJD montre que les entreprises mécènes ont été déstabilisées en 2013

Henri Loyrette : « *Admical s'engagera pour développer et protéger le mécénat en France* »

*Une enquête menée par Admical auprès des entreprises mécènes montre que les attaques subies par le mécénat en 2012 ont accéléré les baisses de budgets déjà engagées par les effets de la crise. Si l'envie de s'impliquer dans des causes d'intérêt général ne se dément pas chez les entreprises, et tout particulièrement chez les PME, les incitations fiscales restent un véritable levier pour accroître les dons. Henri Loyrette donne le cap à Admical, l'association pour le développement du mécénat, qu'il préside depuis le 1<sup>er</sup> octobre : « Nous nous engagerons pour que la France reste un pays où l'on ne décourage pas ceux qui veulent contribuer à l'intérêt général. La France doit être fière d'avoir une législation exemplaire vis-à-vis du mécénat ».*

*L'enquête menée auprès des entreprises adhérentes d'Admical, du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) et du Syndicat des entreprises de taille intermédiaire (ASMEP-ETI) montre notamment que les structures publiques bénéficient beaucoup des dons des entreprises.*

### Le mécénat fragilisé par les prises de position de la puissance publique

Sur les entreprises mécènes interrogées (grandes entreprises, ETI et TPE/PME), 24 % ont baissé leur budget de mécénat en 2013. Si le budget global du mécénat n'est pas en chute libre (20 % des entreprises ont augmenté leur budget, et 56 % l'ont maintenu), on peut néanmoins noter que le nombre d'entreprises qui ont choisi de baisser leur budget de mécénat cette année dépasse nettement les prévisions de 2012 (l'enquête Admical-CSA de 2012 donnait des perspectives en baisse pour seulement 10 % des entreprises mécènes).

#### Pourquoi les entreprises ont-elles baissé leurs budgets de mécénat ?

En 2012, le mécénat était attaqué par Bercy et quelques parlementaires qui souhaitaient diminuer l'avantage qui permet aux mécènes de réduire leurs impôts d'une partie de leurs dons. Suite à la mobilisation des associations aux côtés d'Admical, ce projet avait été abandonné. Mais les conséquences sont là : les engagements des mécènes sont fragilisés cette année. Si la crise n'est pas étrangère à ce constat, 59 % des entreprises qui baissent leur budget déclarent que le climat d'incertitude fiscale autour du mécénat en est responsable, au moins en partie.

#### Admical mobilisée

Henri Loyrette, président d'Admical : « **On voit à quel point notre cadre fiscal a besoin de stabilité. Il faut que se développe la confiance à l'égard du mécénat dans notre pays. Un don coûte de l'argent, il est une vraie démarche d'engagement et non une façon de réduire ses impôts. Le principal effet des déductions fiscales est de permettre aux mécènes de donner davantage : 91 % des entreprises qui ont augmenté leur budget cette année, utilisent la déduction fiscale. Si vous fragilisez ce système, vous provoquez mécaniquement une chute des dons.** »

Le fait d'avoir une structure dédiée au mécénat, fondation d'entreprise en tête, permet de pérenniser les budgets (parmi les entreprises mécènes ayant une structure dédiée au mécénat, 70 % ont maintenu leur budget, contre 52 % des entreprises en régie directe<sup>1</sup>) et d'endiguer leur chute - les entreprises qui ont des structures dédiées sont moins nombreuses (11 %) à réduire leur budget mécénat que celles en régie directe (27 %).

Cependant, ces outils restent l'apanage des grandes entreprises : 66 % des grandes entreprises répondantes ont une structure dédiée au mécénat, contre 21 % des ETI et 2 % des PME.

## Une véritable envie de mécénat chez les entreprises, mais un régime encore peu incitatif vis-à-vis des TPE et PME

29 % des TPE et 25 % des PME ont baissé leur budget mécénat en 2013, une tendance bien plus prononcée que chez les ETI (18 %) et les grandes entreprises (18 %).

On constate également que les TPE (60 %) et PME (64 %) sont beaucoup moins nombreuses à utiliser le cadre fiscal du mécénat que les ETI (79 %) et les grandes entreprises (89 %).

Pour Admical, deux raisons à cela :

- le cadre fiscal du mécénat<sup>2</sup> est insuffisamment connu des PME « *et il nous appartiendra de mieux le faire connaître* », déclare Henri Loyrette.
- le cadre fiscal n'est pas assez incitatif pour les PME « *et nous allons veiller à ce qu'il le devienne* », précise le président d'Admical. Pour les PME et surtout les TPE, le plafond de 0,5% du chiffre d'affaire HT est très rapidement atteint, ce qui les décourage à utiliser les dispositions fiscales et limite leur engagement.

**Admical propose depuis plusieurs années d'établir une franchise de 10 000 € pour l'ensemble des montants engagés au titre du mécénat, au-delà desquels s'appliquerait le plafond actuel de 0,5 %.**

Proposition qui a reçu le soutien de nombreux acteurs et notamment celui du ministère de la Culture et de la Communication.

## Les structures publiques, grandes bénéficiaires du mécénat

L'enquête montre également que 7 % des entreprises soutiennent majoritairement des structures publiques, et 20 % autant de structures privées que de structures publiques. Le taux d'entreprises soutenant majoritairement des structures publiques atteint 11 % chez les grandes entreprises (et donc les plus gros budgets de mécénat).

« *Il est donc extrêmement important que les pouvoirs publics tiennent compte du fait que le mécénat, en plus de soutenir l'intérêt général dans une période de désengagement financier de la puissance publique, bénéficie beaucoup à l'Etat* », souligne Henri Loyrette.

En outre, les organismes d'intérêt général inventent chaque jour des réponses aux problèmes sociaux qui émergent et réinstaurent une forme de « savoir-vivre ensemble ». Elles ne remplacent pas les politiques publiques mais les complètent et les amplifient grâce à des solutions de terrain, adaptées à des situations particulières, pour un coût très inférieur, notamment grâce à la force du bénévolat.

---

<sup>1</sup> La régie directe est caractérisée par l'absence de structure entre l'entreprise et le bénéficiaire final du mécénat.

<sup>2</sup> Les entreprises peuvent réduire leur impôt sur les sociétés de 60 % des montants qu'elles engagent dans le mécénat, dans la limite de 0,5 % de leur chiffre d'affaires HT.



Admical est une association reconnue d'utilité publique qui développe en France la pratique du mécénat depuis 1979. Elle est présidée par Henri Loyrette. Forte de ses 190 adhérents, elle représente les mécènes auprès des pouvoirs publics, des médias et des instances internationales. Centre d'information et de formation au mécénat, Admical propose aux professionnels de ce domaine un carrefour de rencontre, de réflexion et d'innovation. Admical publie le baromètre du mécénat d'entreprise, le magazine Mécènes, le Répertoire du mécénat... Elle s'est distinguée ces dernières années par la publication de la Charte du mécénat d'entreprise, texte de référence de tous les professionnels du mécénat, et par son combat pour protéger le système fiscal du mécénat, qui permet à de nombreux acteurs de l'intérêt général d'accroître leurs ressources.

[www.admical.org](http://www.admical.org)



**Contact presse :** Hannah Berkouk – [hberkouk@admical.org](mailto:hberkouk@admical.org) – 01 42 55 96 19



Fondé en 1995, ASMEP-ETI est le syndicat des entreprises de taille intermédiaire (ETI) et des entreprises patrimoniales. Fort aujourd'hui de plus de 600 entreprises adhérentes qu'il fédère et représente, le syndicat poursuit une triple mission : faire connaître et promouvoir dans le débat public, les 4600 ETI françaises qui constituent des acteurs majeurs de l'économie ; porter la voix des ETI auprès des pouvoirs publics et des acteurs institutionnels ; proposer des mesures concrètes pour garantir la pérennité des ETI (notamment patrimoniales) et favoriser un écosystème propice à leur développement.

<http://www.asmep-eti.fr/>

**Contact :** Laurianne Condette - [lcondette@cjd.net](mailto:lcondette@cjd.net)



Le CJD (Centre des jeunes dirigeants d'entreprise), mouvement patronal né en 1938, rassemble plus de 4500 chefs d'entreprise et cadres dirigeants engagés pour mettre en œuvre un libéralisme responsable. L'ambition du CJD est de promouvoir des idées nouvelles pour rendre l'entreprise à la fois plus compétitive et plus humaine et accompagner dans sa mission, tout jeune dirigeant soucieux d'améliorer sa performance et celle de son entreprise. Présent sur tout le territoire à travers plus de 100 implantations, le CJD est représentatif des entreprises françaises, en termes de secteurs d'activité et de taille.

<http://www.jeunesdirigeants.fr>

**Contact :** [dg@asmep-eti.fr](mailto:dg@asmep-eti.fr)

# L'ENQUÊTE

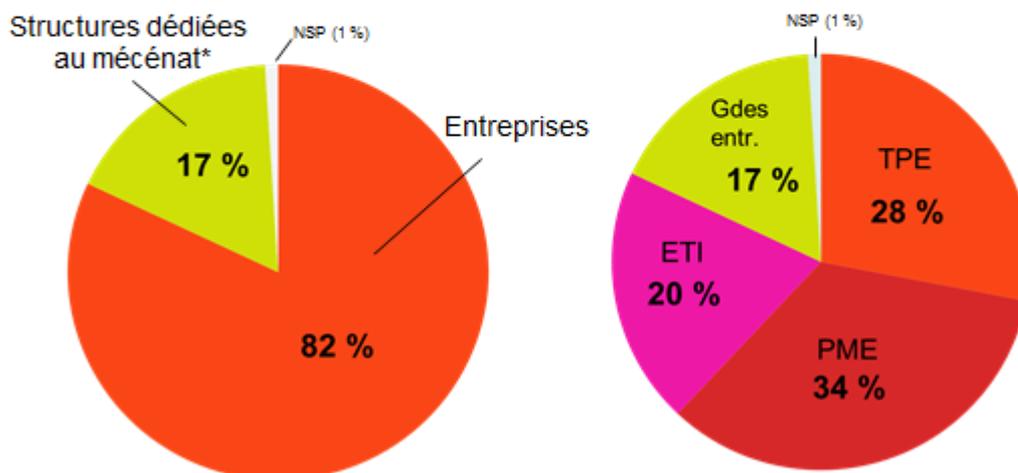


## Méthodologie

- Un questionnaire en ligne diffusé par 3 structures à leurs adhérents :
  - Admical
  - ASMEP-ETI
  - Centre des jeunes dirigeants (CJD)
- La cible de l'enquête était les entreprises mécènes mais a été adressé (sauf pour Admical) à une base plus large d'entreprises (la 1<sup>ère</sup> page du questionnaire s'adressant uniquement aux mécènes).
- Une enquête du 4 au 25 septembre 2013



## Typologie des répondants



Base : 163 réponses

\* fondations, fonds ou structure de mécénat (bailleur de fonds) créé par une entreprise.

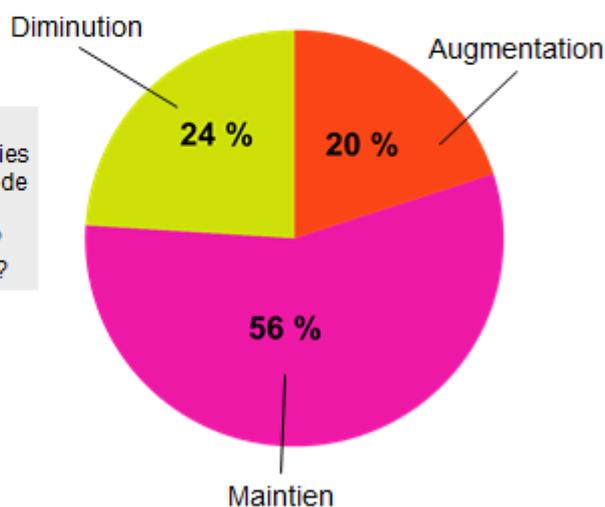
# LES BUDGETS



## Les budgets de mécénat d'entreprise en 2013

Cette année, vous avez...

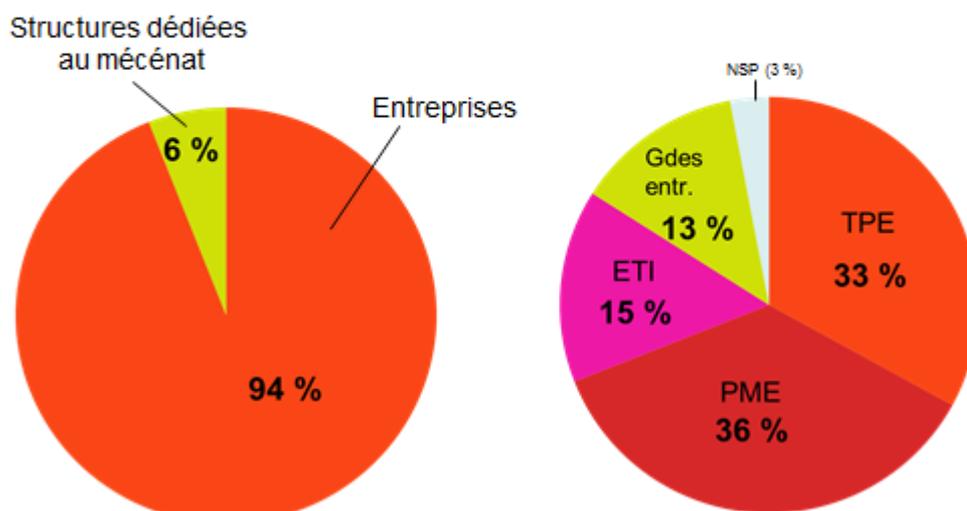
- **diminué**, procédé à des économies ou des coupes dans votre budget de mécénat ?
- **maintenu** votre budget mécénat ?
- **augmenté** votre budget mécénat ?



Base : 163 réponses



## Focus sur ceux qui ont diminué leurs budgets (typologie des répondants)



Base : 39 réponses

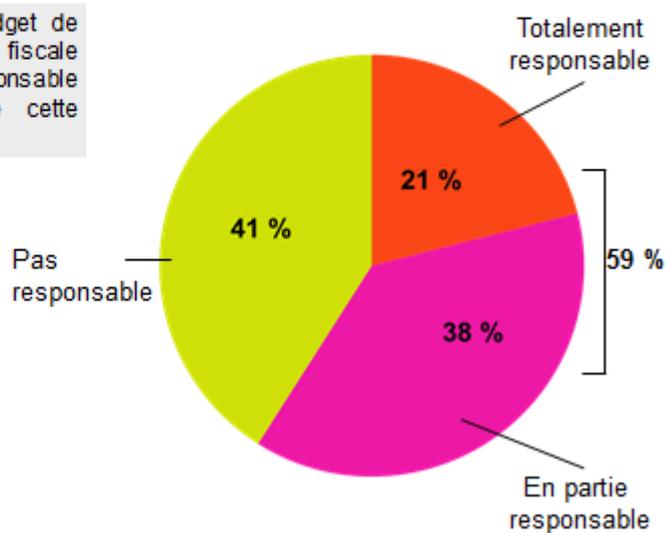
TPE : 13 réponses / PME : 14 réponses / ETI : 6 réponses / Grandes entreprises : 5 réponses

# LIENS BAISSÉ DU BUDGET / INCERTITUDE FISCALE AUTOUR DU MECENAT



## Incertitudes fiscales autour du mécénat

Si vous avez baissé votre budget de mécénat, le climat d'incertitude fiscale autour du mécénat est-il responsable totalement ou en partie, de cette tendance ?

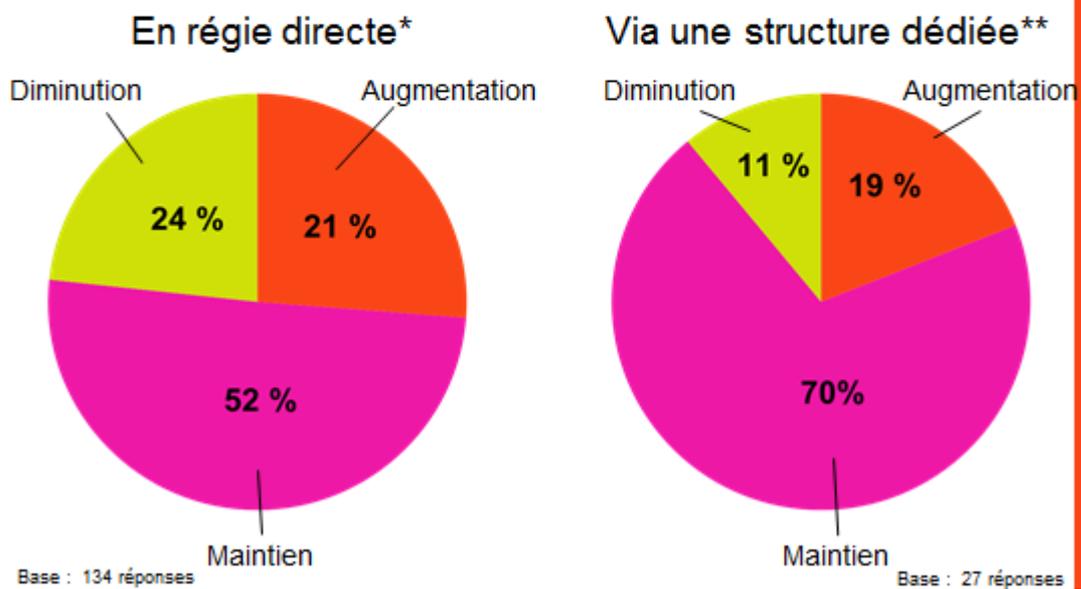


Base : 39 réponses

# STRUCTURES DEDIEES ET VARIATIONS DE BUDGET



## Evolution des budgets de mécénat d'entreprise en 2013 en fonction du mode de gestion



\* La régie directe est caractérisée par l'absence de structure entre l'entreprise et le bénéficiaire final du mécénat.

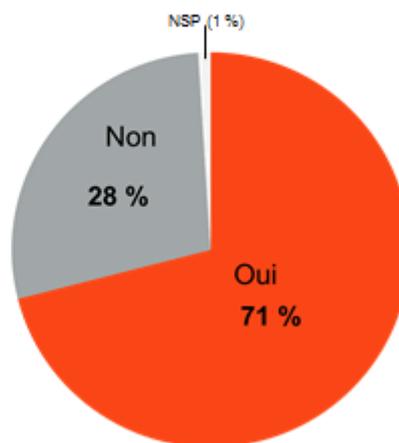
\*\* Fondations, fonds ou structure de mécénat (bailleur de fonds) créé par une entreprise.

# UTILISATION DE LA REDUCTION D'IMPOTS



## Utilisation de la réduction d'impôt

Utilisez-vous la réduction d'impôt permise dans le cadre du mécénat d'entreprise ?

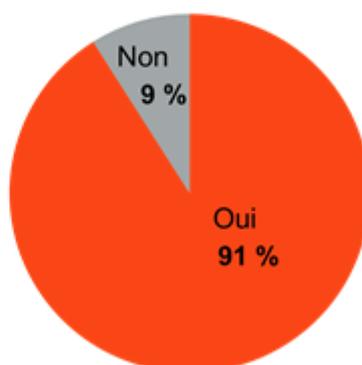


Base : 163 réponses



## Focus sur ceux qui ont diminué leurs budgets (utilisation de la réduction d'impôt)

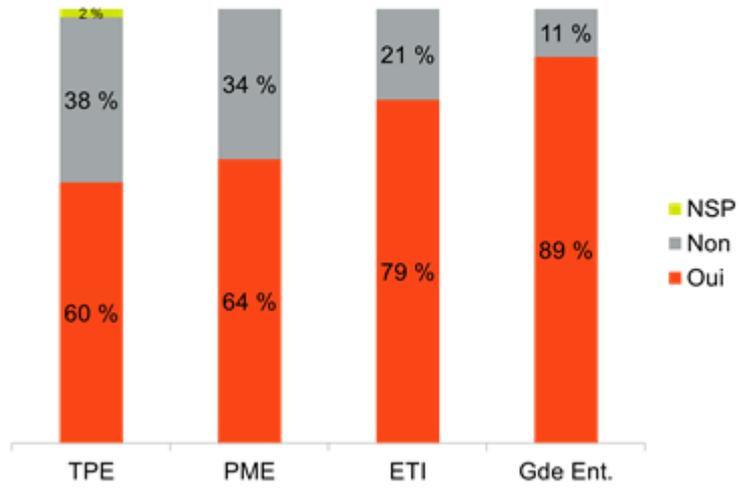
Utilisez-vous la réduction d'impôt permise dans le cadre du mécénat d'entreprise ?



Bases : 91 réponses

TPE : 24 réponses / PME : 30 réponses / ETI : 18 réponses / Grandes entreprises : 19 réponses

🔍 Focus sur ceux qui ont diminué leurs budgets  
(utilisation de la réduction d'impôt)

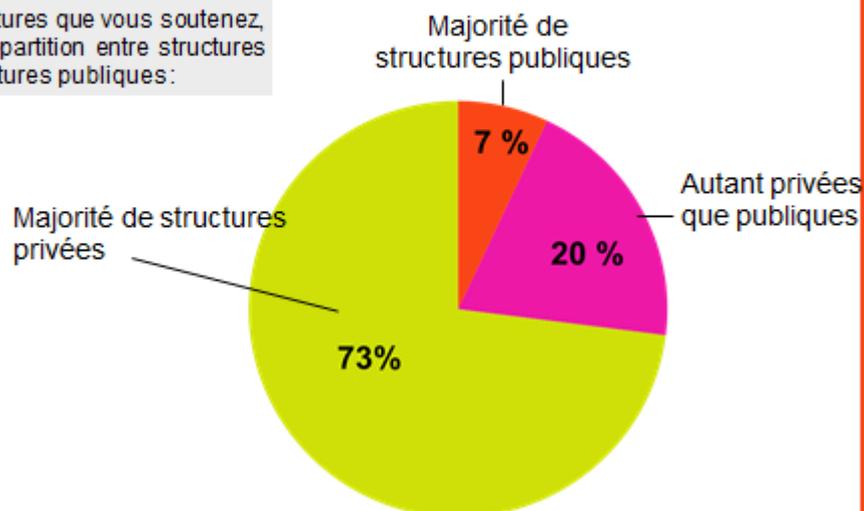


# TYPE DE STRUCTURES SOUTENUES



## Type de structures soutenues

Parmi les structures que vous soutenez, quelle est la répartition entre structures privées et structures publiques :

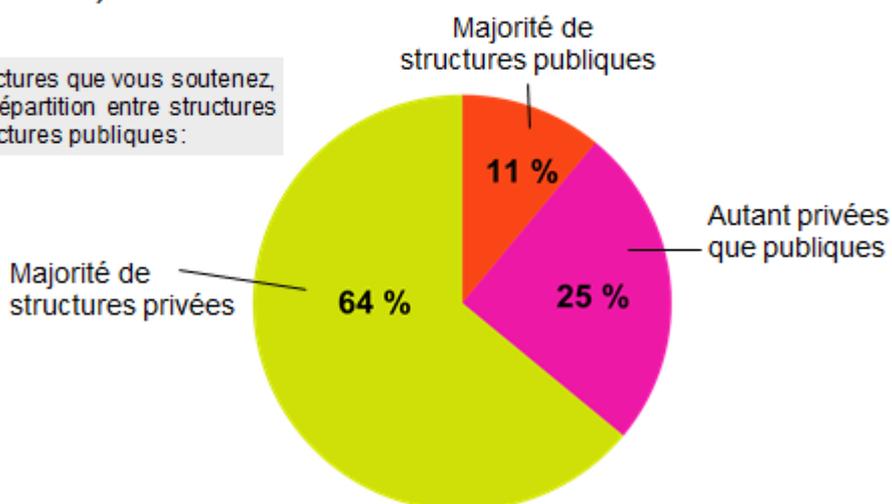


Base : 154 réponses



## Focus sur les grandes entreprises (type de structures soutenues)

Parmi les structures que vous soutenez, quelle est la répartition entre structures privées et structures publiques :



Base : 28 réponses